

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Exploration en entrepreneuriat

EXPLORATION DU PROFIL ENTREPRENEURIAL

PER-5401-1

Novembre 2021

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation.....	3
La maîtrise des connaissances	3
La pondération	3
Les savoirs	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve.....	5
Les outils de collecte de données.....	6
Le matériel autorisé.....	6
L'outil de jugement	7
Le seuil de réussite	7
La reprise	7
Annexe	9
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle	11

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation (MEQ) sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

L'élaboration des instruments d'évaluation de ce cours relève des organismes scolaires autorisés. Le prototype d'épreuve fourni par le MEQ peut être utilisé tel quel, être modifié ou encore servir d'exemple pour l'élaboration de nouvelles versions.

Toute nouvelle version de l'épreuve ou toute adaptation du prototype d'épreuve doit porter le logo de l'organisme qui l'a conçue.

Les épreuves ministérielles et les prototypes d'épreuves du Ministère ne doivent en aucun temps être utilisés comme évaluation en aide à l'apprentissage ou encore en guise d'exercice.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaine général de formation - Orientation et entrepreneuriat Domaine d'apprentissage - Développement professionnel Famille de situations - Profil entrepreneurial	Programme d'études - Exploration en entrepreneuriat Cours - Exploration du profil entrepreneurial
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétences disciplinaires - S'interroger sur les enjeux de l'entrepreneuriat - Se situer au regard de l'entrepreneuriat	Catégories de savoirs - Facteurs de réalité des entrepreneures et entrepreneurs - Facteurs de réalité personnels - Ressources d'aide à l'exploration du profil entrepreneurial
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation pour la compétence 1 - Mise en œuvre rigoureuse d'une recherche d'information portant sur le profil entrepreneurial - Analyse pertinente d'information portant sur le profil entrepreneurial Critères d'évaluation pour la compétence 2 - Mise en œuvre rigoureuse d'une réflexion portant sur son profil entrepreneurial - Justification cohérente et réaliste de son potentiel au regard du profil entrepreneurial	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

1.1 Mise en œuvre rigoureuse d'une recherche d'information portant sur le profil entrepreneurial

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Dégager des éléments d'information portant sur le profil entrepreneurial, à partir de ressources et/ou d'activités.

1.2 Analyse pertinente d'information portant sur le profil entrepreneurial

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Distinguer les facteurs de réalité des entrepreneures et entrepreneurs;
- Déterminer des avantages et des inconvénients de la réalité des entrepreneures et entrepreneurs.

2.1 Mise en œuvre rigoureuse d'une réflexion portant sur son profil entrepreneurial

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Comparer ses facteurs de réalité personnels avec ceux des entrepreneures et entrepreneurs.

2.2 Justification cohérente et réaliste de son potentiel au regard du profil entrepreneurial

Ce critère mesure la capacité de l'adulte à :

- Cerner ses forces et ses défis au regard du profil entrepreneurial.

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences est établie en fonction de l'importance accordée à chacune d'elles dans le cours. La répartition des points s'effectue comme suit :

Compétence 1 « S'interroger sur les enjeux de l'entrepreneuriat » : 50 %

Compétence 2 « Se situer au regard de l'entrepreneuriat » : 50 %

La pondération est inscrite sur les grilles d'évaluation à interprétation critérielle présentées en annexe. L'adulte doit connaître à l'avance les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Le tableau suivant présente les savoirs qui sont prescrits pour le cours. L'épreuve doit mobiliser :

- au moins un savoir dans chaque catégorie de savoirs;
- au moins la moitié des savoirs.

Contenu disciplinaire

Catégories de savoirs	Sous-catégories de savoirs	Savoirs
Facteurs de réalité des entrepreneures et entrepreneurs	Caractéristiques des entrepreneures et entrepreneurs	• Traits de personnalité • Compétences professionnelles et techniques • Facteurs de réussite et d'échec
	Apports des entrepreneures et entrepreneurs à la société	• Apports économiques • Apports collectifs • Apports novateurs
Facteurs de réalité personnels	Traits de personnalité	• Qualités, habiletés, aptitudes • Champs d'intérêt, passions
	Compétences acquises	• Expériences en emploi • Bénévolat • Sphère domestique et familiale
	Obstacles	• Situation familiale • Temps disponible • Manque d'expérience pertinente • Conséquences d'un échec ou d'une faillite
	Influences	• Influences internes • Influences externes
Ressources d'aide à l'exploration du profil entrepreneurial	Ressources documentaires	• Documents imprimés • Documents Web
	Ressources du milieu	• Conseillère ou conseiller d'orientation • Personnes de son entourage • Personnes du milieu des affaires

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'épreuve se déroule en une seule séance d'évaluation, au terme du cours.

Elle peut prendre l'une ou l'autre de ces deux formes :

- un questionnaire écrit, dont la durée ne peut excéder 180 minutes;
- une entrevue d'évaluation, dont la durée approximative est de 10 à 15 minutes.

La forme et la durée de l'épreuve doivent être précisées à l'avance à l'adulte.

La composition de l'épreuve

Dans le cas d'un questionnaire écrit :

Les questions posées à l'adulte doivent permettre à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement sur les deux compétences à partir des quatre critères d'évaluation.

Dans le cas d'une entrevue d'évaluation :

L'entrevue d'évaluation doit permettre à l'enseignante ou à l'enseignant de porter un jugement sur les deux compétences à partir des quatre critères d'évaluation. Cette entrevue s'appuie sur une production personnelle que l'adulte aura réalisée préalablement pendant la durée du cours.

Réalisation de la production personnelle

- L'adulte reçoit un *Cahier de préparation* dès les premières heures du cours ou plus tard. Ainsi, la période que l'adulte y consacrera peut être très courte ou encore s'échelonner sur toute la durée du cours.
- Ce cahier comprend les indications dont l'adulte a besoin pour élaborer sa production personnelle. Ces indications doivent préciser la nature de la production attendue et, par des questions ou des consignes, guider l'adulte dans le travail qu'il doit réaliser.
- La production personnelle de l'adulte pourrait, par exemple, prendre la forme d'une recherche, d'un portfolio ou d'un journal de bord, ou toute autre forme lui permettant de témoigner qu'il a réalisé une démarche d'exploration du profil entrepreneurial et de ses propres caractéristiques au regard de ce profil.
- Selon sa forme, la production personnelle pourrait être incluse dans le *Cahier de préparation* ou constituer un document à part.
- Comme la production ne sera pas évaluée, l'enseignante ou l'enseignant peut accompagner l'adulte lors de sa réalisation, notamment en s'assurant qu'il comprend bien les tâches demandées. L'adulte peut y travailler au centre ou à la maison.

Préparation à l'entrevue d'évaluation

- L'adulte prépare une courte présentation (d'environ 10 minutes) de la production personnelle qu'il fera à son enseignante ou à son enseignant.
- Avant l'entrevue d'évaluation, au moment convenu avec son enseignante ou son enseignant, l'adulte lui remet sa production personnelle.
- L'enseignante ou l'enseignant prépare l'entrevue en consultant la production personnelle de l'adulte. Au regard des tâches demandées à l'adulte, du contenu de sa production et des critères d'évaluation, l'enseignante ou l'enseignant cerne les aspects qui gagneraient à être précisés lors de l'entrevue. Pour ce faire, il peut être utile de se rappeler les questions et/ou les consignes du *Cahier de préparation* qui sont associées aux critères d'évaluation du cours, de façon à s'assurer d'obtenir l'information nécessaire pour porter le jugement lors de l'entrevue.

Déroulement de l'entrevue d'évaluation

- Avant le début de l'entrevue, l'enseignante ou l'enseignant remet à l'adulte sa production afin qu'il puisse la relire brièvement et ensuite l'utiliser pendant l'entrevue.
- Lors de l'entrevue, l'adulte doit faire la démonstration qu'il a acquis les compétences associées au cours en satisfaisant aux critères d'évaluation.
- Aux moments jugés appropriés de l'entrevue, l'enseignante ou l'enseignant intervient pour faire préciser les aspects souhaités ou pour relever des incohérences dans le contenu présenté.

Les outils de collecte de données

Dans le cas d'un questionnaire écrit :

- le *Cahier de l'adulte*.

Dans le cas d'une entrevue d'évaluation :

- le *Cahier de préparation*;
- la production personnelle;
- l'enregistrement de la rencontre.

Le matériel autorisé

Dans le cas d'un questionnaire écrit :

L'adulte a seulement droit à une feuille de notes.

La feuille de notes doit :

- être élaborée par l'adulte (sans l'aide de l'enseignante ou de l'enseignant);
- être rédigée sous forme télégraphique;
- comporter des mots-clés ou de courtes expressions (aucune phrase complète);
- tenir sur une feuille recto verso de 8 ½ x 11 po;
- être manuscrite ou tapée et imprimée (taille de police minimale de 12 points et simple interligne).

Cette feuille de notes doit être approuvée par l'enseignante ou l'enseignant.

Dans le cas d'une entrevue d'évaluation :

L'adulte a droit à son *Cahier de préparation* et à sa production personnelle.

L'outil de jugement

Pour l'évaluation des compétences « S'interroger sur les enjeux de l'entrepreneuriat » et « Se situer au regard de l'entrepreneuriat », la grille d'évaluation à interprétation critérielle est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte³. La grille est prescrite et comporte l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 %.

La repriseDans le cas d'un questionnaire écrit :

L'épreuve est reprise en entier dans une version différente.

Dans le cas d'une entrevue d'évaluation :

L'adulte peut choisir, avec l'autorisation de son enseignante ou de son enseignant, de réutiliser la même production personnelle, de la bonifier ou encore de réaliser une toute nouvelle production.

Dans les deux cas :

Si l'enseignante ou l'enseignant le juge pertinent, elle ou il peut offrir à l'adulte la possibilité de reprendre l'épreuve sous l'autre forme.

3. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION
À INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Exploration en entrepreneuriat

Cours
Exploration du profil entrepreneurial

PER-5401-1

Compétence 1 : S'interroger sur les enjeux de l'entrepreneuriat (50 %)**Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant à la compétence de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critères d'évaluation \ Échelle d'appréciation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Mise en œuvre rigoureuse d'une recherche d'information portant sur le profil entrepreneurial	L'adulte dégage de sa démarche de nombreux éléments d'information significatifs sur le profil entrepreneurial. 25	L'adulte dégage de sa démarche plusieurs éléments d'information significatifs sur le profil entrepreneurial. 20	L'adulte dégage de sa démarche quelques éléments d'information significatifs sur le profil entrepreneurial. 15	L'adulte dégage avec difficulté des éléments d'information sur le profil entrepreneurial. 10	L'adulte dégage avec une grande difficulté des éléments d'information sur le profil entrepreneurial. 5	___/25
1.2 Analyse pertinente d'information portant sur le profil entrepreneurial	L'adulte distingue, de façon juste, complète et détaillée, les facteurs de réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 15	L'adulte distingue, de façon juste et assez complète, les facteurs de réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 12	L'adulte distingue, de façon juste bien que sommaire, les facteurs de réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 9	L'adulte distingue avec difficulté les facteurs de réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 6	L'adulte distingue avec une grande difficulté les facteurs de réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 3	___/15
	L'adulte détermine, de façon juste, complète et détaillée, les avantages et les inconvénients de la réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 10	L'adulte détermine, de façon juste et assez complète, les avantages et les inconvénients de la réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 8	L'adulte détermine, de façon juste bien que sommaire, les avantages et les inconvénients de la réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 6	L'adulte détermine avec difficulté les avantages et les inconvénients de la réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 4	L'adulte détermine avec une grande difficulté les avantages et les inconvénients de la réalité des entrepreneures et entrepreneurs. 2	___/10
Résultat :						___/50

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Compétence 2 : Se situer au regard de l'entrepreneuriat (50 %)**Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant à la compétence de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Critères d'évaluation	Échelle d'appréciation					Note
	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	
2.1 Mise en œuvre rigoureuse d'une réflexion portant sur son profil entrepreneurial	L'adulte compare, de façon juste, complète et détaillée, ses facteurs de réalité avec ceux des entrepreneures et entrepreneurs. 25	L'adulte compare, de façon juste et assez complète, ses facteurs de réalité avec ceux des entrepreneures et entrepreneurs. 20	L'adulte compare, de façon juste bien que sommaire, ses facteurs de réalité avec ceux des entrepreneures et entrepreneurs. 15	L'adulte compare avec difficulté ses facteurs de réalité avec ceux des entrepreneures et entrepreneurs. 10	L'adulte compare avec une grande difficulté ses facteurs de réalité avec ceux des entrepreneures et entrepreneurs. 5	___/25
2.2 Justification cohérente et réaliste de son potentiel au regard du profil entrepreneurial	L'adulte ceme, de façon juste, complète et détaillée, ses forces et ses défis au regard du profil entrepreneurial. 25	L'adulte ceme, de façon juste et assez complète, ses forces et ses défis au regard du profil entrepreneurial. 20	L'adulte ceme, de façon juste bien que sommaire, ses forces et ses défis au regard du profil entrepreneurial. 15	L'adulte ceme avec difficulté ses forces et ses défis au regard du profil entrepreneurial. 10	L'adulte ceme avec une grande difficulté ses forces et ses défis au regard du profil entrepreneurial. 5	___/25
Résultat :						___/50

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

